



Ma thèse en 180 secondes

Concours en Ukraine Première Édition 2021

Cahier du candidat

(Document adapté aux recommandations rédigées par l'ACFAS)

Contacts :

**Antenne de Chisinau de
l'AUF en Europe centrale et orientale**
Claudia Visan
Responsable de Projets
Courriel : antenne-chisinau@auf.org
52, rue Vlaicu Parcalab
Chisinau, République de Moldova
Tél. +373 69 069 125

Institut français d'Ukraine
Alix de Gassart
Attachée de coopération universitaire
Courriel assistante :
karina.okhrimenko@ifu.kiev.ua
84, rue Olessya Hontchara
Kiev, Ukraine
Tél. + 38 04 448 22 371



I-Présentation générale du concours

1. Qu'est-ce que c'est ?

Porté en Ukraine pour la première fois par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) en partenariat avec l'Ambassade de France en Ukraine, le concours **Ma thèse en 180 secondes** permet à des **doctorants** en cours de thèse ou docteurs de maximum deux années universitaires précédentes, de présenter leur sujet de recherche en termes simples à un auditoire profane et diversifié.

Chaque participant doit faire, **en trois minutes**, un exposé clair, concis et néanmoins convaincant sur son sujet de recherche.

Un appel à candidature est lancé et relayé à l'ensemble des universités d'Ukraine, afin que les doctorants intéressés s'inscrivent au concours.

Ce concours est organisé en deux temps :

- 1) **La période d'inscriptions** permettra d'identifier le nombre de participants et d'organiser en conséquence la finale nationale.

Chaque établissement pourrait procéder à une présélection des candidats s'il le juge nécessaire.

- 2) **La finale nationale** qui sera organisée à Kiev, en présence d'un public, en respectant les conditions sanitaires liées à l'épidémie de COVID-19.

En fonction de la situation sanitaire, les modalités de la finale nationale pourront être repensées.

2. Historique

Créé par l'Acfas en 2012, le concours Ma thèse en 180 secondes est inspiré du concours Three minute thesis (3MTMD) qui a eu lieu pour la première fois en 2008 à l'Université du Queensland, en Australie. En 2014, l'Acfas a mené une collaboration avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et la Conférence des Présidents d'université (CPU), en France, avec le Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique au Maroc (CNRST) et avec l'Université de Liège en Belgique afin que ces institutions organisent le concours sur leur territoire et pour mettre en place une première finale internationale. Celle-ci s'est déroulée le 25 septembre 2014 à Montréal.

En 2015, l'Agence Universitaire de la Francophonie a rejoint le comité international ; puis la Suisse en 2016, avec la Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO).

L'Ukraine organise cette année la première édition du concours.

3. Pourquoi participer ?

Le concours **Ma thèse en 180 secondes** offre une occasion unique aux participants de **parfaire leurs aptitudes en communication**, tout en leur donnant la possibilité de diffuser leur recherche dans l'espace public. Il offre ainsi l'occasion de **faire connaître le doctorat**.

Il permet également de faire la promotion des études supérieures francophones auprès notamment des étudiants de premier cycle. Enfin, formidable **exercice de médiation scientifique**, il permet de montrer la dynamique de la recherche et de renforcer le dialogue sciences et société.



4. Prix

Lors de la finale nationale trois prix du jury (**1^{er} prix, 2^e prix et 3^e prix**) seront délivrés par les organisateurs.

Un **prix du public** sera également remis lors de la finale nationale.

5. Dates à retenir

Mois	Tâches
10 mars 2021	Lancement de la première édition nationale 2021
	Inscriptions à l'adresse électronique suivante : antenne-chisinau@auf.org Plus d'informations : www.auf.org
10 mai 2021	Clôture de l'appel à candidature
Début juin 2021	Finale nationale à Kiev

Note : On envisage l'organisation de la finale nationale en présentiel, mais en fonction de la situation sanitaire, le scénario de la finale sera retravaillé et orienté vers un événement en ligne ou hybride.

II- Critères d'admissibilité, règlements et critères d'évaluation

1. Critères d'admissibilité des doctorants au concours en Ukraine

Pour prendre part au concours, les participants doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- La période de l'inscription des candidats étant exceptionnellement prolongée cette année, le/la candidat(e) doit être inscrit(e) ou avoir été inscrit(e) dans un programme de doctorat recherche, rattaché à une **université ukrainienne pour l'année universitaire en cours, 2020-2021** ou avoir obtenu son doctorat lors des **deux années universitaires précédentes**, à savoir 2019-2020 et 2018-2019 ;
- Représenter l'école doctorale et/ou l'établissement dans lequel le doctorant est inscrit ;
- Avoir informé de sa participation au concours son directeur de thèse et / ou financeurs et tutelles ;
- Présenter un état d'avancement suffisant du projet de recherche doctoral ;
- S'exprimer en français ;
- Accepter de voir son image utilisée par les médias en lien avec le concours.

ATTENTION : Tout candidat se présentant au concours doit tenir compte du calendrier défini (la date de la finale nationale, début juin).

2. Règlement

Contraintes techniques

Lisez bien attentivement les contraintes techniques ci-dessous. Par un souci d'équité, elles s'appliqueront pendant la finale nationale, à tous les participants, sans exception.



Départ

- Les participants ont **180 secondes** (3 minutes) pour présenter leur sujet de recherche de doctorat et expliquer comment la recherche est menée ou a été conduite ;
- Le chronomètre doit effectuer le décompte en partant de 180 secondes, jusqu'à 0 ;
- La personne gardienne du temps sera placée juste à côté de la scène. Quand le participant est prêt à commencer, il l'indiquera à la personne gardienne du temps par un petit signe établi au préalable avec le gardien du temps et le même pour tous les candidats. La personne gardienne du temps enclenchera alors le chronomètre. Autrement dit, le chronomètre part exactement en même temps que le signe du candidat. Le participant peut alors commencer sa présentation ;
- Les mots d'introduction seront considérés dans le temps de communication.

Interruption

- Sauf en cas de problème technique majeur, le chronomètre ne pourra en aucun cas être remis à zéro (même si le participant a un trou de mémoire, s'il s'aperçoit qu'il a fait une erreur ou s'il estime qu'il n'était pas prêt) ;
- Un problème technique majeur correspond, par exemple, à un micro qui ne fonctionne pas, une diapositive qui ne s'affiche pas, le chronomètre qui ne démarre pas. Dans ce cas, l'animateur devra interrompre la compétition et le participant sera autorisé à recommencer sa prestation, une fois le problème technique réglé ;
- Le participant ne sera pas autorisé à interrompre lui-même sa présentation.

Visualisation

- **S'il le désire**, le participant pourra voir en tout temps le décompte précis des secondes sur un petit écran en bas de la scène (le chronomètre peut être placé sur un écran visible par le participant) ;
- Si les moyens logistiques le permettent, un écran peut être installé en face du public afin que celui-ci puisse voir le décompte ;
- Si le participant le souhaite, la personne responsable du chronomètre pourra l'avertir par un signal visuel qu'il ne reste que 30 secondes avant la fin des 180 secondes (ex : agiter un drapeau).

Fin

- Un signal suffisamment reconnaissable (sonore ou visuel) indiquera quand les 180 secondes seront écoulées et quand la diapositive « stop » du chronomètre s'affichera (aucune seconde de tolérance ne sera accordée). Dans le cas où le candidat dépasse les 180'', il aura le choix : soit de continuer sa prestation et dans le même temps de se disqualifier pour la compétition, soit de ne pas terminer sa présentation et donc d'être toujours admissible à la compétition ;
- La décision du jury est sans appel.

Présentation orale

- La présentation orale doit se faire **en français** ;
- Aucun accessoire, ne sera autorisé : pas de note, pas de pointeur laser, pas d'accessoires vestimentaires utilisés spécifiquement pour la présentation, etc. ;



- Le participant a le droit d'interagir avec le public, en lui posant des questions, s'il le souhaite ; Compte tenu des circonstances sanitaires, la présence d'un public ne peut être garantie. Rapprochez-vous des contacts AUF (antenne-chisinau@auf.org) afin de vérifier les mesures en cours. Nous vous invitons à faire preuve de prudence, notamment en cas d'un passage à une version entièrement numérique du concours de la finale nationale ;
- Selon le matériel disponible dans le lieu où se déroule la finale, le candidat pourra utiliser un micro-main, qu'il pourra disposer sur un pied de micro s'il le désire.

Support visuel

- Les étudiants peuvent accompagner leur présentation d'un visuel. Ce n'est pas obligatoire, mais fortement suggéré ;
- Les étudiants n'ont droit qu'à **une seule diapositive**, non animée, pour illustrer leurs propos. Celle-ci sera projetée sur un grand écran, en arrière de la scène ;
- Les textes figurant sur la diapositive doivent être en français ;
- La diapositive doit être en format Powerpoint (.ppt ou .pptx) ou en format image (.jpeg ou jpg, résolution conseillée, 300 dpi et format 1920x1080 pixels ou 1024 × 768 selon le vidéoprojecteur de la salle). Dans les deux cas, toutes les diapositives des différents candidats seront intégrées dans un seul document Powerpoint ;
- Les participants devront s'assurer que **les images utilisées sont libres de droit** ou s'assurer d'avoir l'autorisation des auteurs des images pour l'utilisation dans le cadre de ce concours ;
- Aucun logo ne devra figurer sur la diapositive du candidat (université, laboratoire, etc.) ;
- Aucun support audio ou vidéo ne sera autorisé ;
- Le titre de la présentation inscrit sur le visuel Powerpoint peut différer de celui de la thèse menée par l'étudiant de façon qu'il puisse vulgariser son sujet. Toutefois, le titre complet de la thèse sera annoncé oralement par l'animateur de la compétition.

3. Critères d'évaluation

Le jury portera une attention particulière au talent d'orateur du candidat et à sa capacité de vulgariser son projet de recherche.

Le rôle du jury, est de faire ressortir le/la candidat(e) qui l'aura le plus convaincu et qui représentera les valeurs du concours Ma thèse en 180 secondes et plus largement la diversité des acteurs de la recherche. Le jury se basera sur une grille d'évaluation qui sera identique pour tous les candidats.

Les membres du jury se baseront sur les critères suivants pour évaluer les candidats :

Talent d'orateur et implication (note sur 6)

A titre d'exemple :

- le participant a-t-il démontré des qualités d'orateur (rhétorique et éloquence) : voix claire et assurée, rythme, fluidité gestuelle, présence sur scène, etc. ?
- le participant a-t-il transmis sa passion pour son sujet d'étude?
- le participant a-t-il suscité la curiosité du public pour son sujet?
- le participant a-t-il fait part d'intérêt personnel ou éventuellement de liens avec la société?

Vulgarisation (note sur 6)

A titre d'exemple :

- le participant a-t-il expliqué les concepts ou les idées dans un langage accessible ?
- le participant a-t-il utilisé les figures de style, des exemples pertinents ou l'humour pour illustrer son propos?



Structuration de l'exposé (note sur 6)

A titre d'exemple :

- la structure de l'exposé et l'enchaînement des idées ont-ils facilité la compréhension du sujet?
- le participant a-t-il expliqué clairement les recherches qu'il mène?
- équilibre entre les différentes parties (introduction, développement, conclusion) de l'exposé.

Coup de cœur (2 points)

- Point particulièrement exceptionnel laissé à la libre discrétion de l'évaluateur.

III- Modalités d'accompagnement

1. Préparation

Ma thèse en 180 secondes est un exercice de concision et de médiation qui nécessite une excellente préparation, tant au niveau du discours et de la prestance, qu'au niveau de la présentation du visuel sur PowerPoint.

Les étudiants sont encouragés à prendre contact avec les organisateurs pour d'éventuelles questions concernant la préparation de leur intervention. Cet échange pourra également être l'occasion discuter sur les préférences concernant la logistique de votre présentation :

- Préférez-vous utiliser un micro tenu à la main ou un micro sur pied ?
- Voulez-vous voir le chronomètre défiler ?
- Voulez-vous être prévenu par un signal visuel quand il ne vous reste que 30 secondes ?

2. Organisation de la finale

Inscriptions

Les candidats intéressés à participer au concours « Ma Thèse en 180 Secondes » en Ukraine ont, **du 10 mars 2021 au 10 mai 2021, pour s'inscrire.**

Pour s'inscrire au concours, vous devez envoyer à l'adresse antenne-chisinau@auf.org les documents suivants :

- La photocopie de la carte d'étudiant(e) valide de l'institution d'attache du lauréat ;
- Le **justificatif d'inscription** au doctorat à l'université, pendant l'année universitaire en cours (2020-2021) ou le document justifiant que vous allez soutenir (ou avez soutenu) votre thèse de doctorat pendant cette année universitaire ou les deux années universitaires précédentes (2019-2020 ou 2018-2019) ;
- Vos coordonnées complètes : nom, prénom, adresse courriel, adresse postale et numéro de téléphone portable (si vous en avez un) ;
- Le titre et le résumé de votre projet de recherche de doctorat complet non vulgarisé, ainsi que la date de dépôt de votre travail si celui-ci a déjà été déposé ;
- Le nom et le prénom de votre directeur de thèse ;
- Les coordonnées complètes de votre directeur de thèse et directeur d'unité : nom, prénom, adresse courriel valide, adresse postale et numéro de téléphone ;
- Votre photo (portrait) de bonne qualité (HD) que nous pourrions utiliser sur notre site Internet ou dans les médias sociaux afin de vous mettre en valeur ;
- Le logo de votre université ou faculté dans une résolution suffisamment bonne pour un affichage sur grand écran (.eps ou .psd) ;

La diapositive que vous utiliserez pour votre présentation à la finale nationale vous sera demandée dans un second temps.



Finale nationale

Les candidats éligibles participeront à la finale nationale qui se tiendra à Kiev.

Les frais de transport des participants hors Kiev seront pris en charge par les organisateurs du concours.

Jury

Le jury composé par les organisateurs du concours sera constitué de représentants de la communauté scientifique et de la culture scientifique, du monde économique et des médias. En cas de conflit d'intérêt, (par exemple si l'étudiant d'un membre du jury participe au concours), le juge doit le déclarer à l'ensemble des membres du jury, mais pourra néanmoins évaluer l'ensemble des présentations.

Animateur

L'animateur sera chargé de présenter les candidats, d'annoncer leur sujet de doctorat complet, de les encourager et de créer une ambiance conviviale et festive dans la salle. Compte tenu de l'épidémie COVID-19, la présence d'un public ou la tenue d'un événement en présentiel ne peut toutefois être garantie.

Captation vidéo

La finale nationale du concours « Ma thèse en 180 Secondes » sera filmée.

En s'inscrivant au concours, chaque participant **accepte que son image puisse être diffusée et exploitée librement** sur les supports numériques de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et des partenaires au concours (Facebook et site internet). Sur ces supports pourront être partagés des photographies des participants ainsi que les vidéos des différentes finales.

Finale internationale

Conformément au règlement MT180, l'Ukraine, qui organise pour la première fois une finale nationale du concours, ne pourra pas participer à la finale internationale 2021. En 2022, une finale nationale sera organisée à nouveau et selon les résultats des deux éditions, le pays pourra être sélectionné pour participer à la compétition internationale.

